Image not found or type unknown

Fermeture porte dentree immeuble

Par **Guytout**, le **11/05/2021** à **13:24**

Bonjour .

Ma maman 92 ans vient depuis janvier 2021 prendre un logement en location pour se rapprocher de sa famille.

Un appartement situé au premier étage ou sur le palier qu'elle et un autre locataire.

La porte d'entrée de l'immeuble n'a pas d'œuvre porte et donc vu l'insécurité je lui ai conseillé de fermer à chaque fois la porte dentree à clé.

Le problème est qu'à chaque fois elle est obligée de descendre une vingtaine de marché pour ouvrir et redescendre pour fermer quand les personnes s'en vont.

Aujourd'hui elle a de plus en plus de mal.

Je voudrais savoir si le propriétaire est dans l'obligation de mettre un ouvre porte?

Aussi s'il y a incendie que se passe t'il si les pompiers ne peuvent accéder rapidement ?

Que puis je faire et à qui m'adresser pour palier à cet état de fait.

Merci d'avance.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés